

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

-LE GUSTALIN-

Applications

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations fournies par l'établissement. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

Prix

Les tarifs sont exprimés en euros, et s'entendent par personne toutes taxes et service compris, hors boissons.

Aucune contestation concernant le prix de la prestation ne pourra être prise en considération ultérieurement.

Confirmation de réservation pour les particuliers

La réservation sera effective et confirmée après réception du nombre de personnes et l'heure d'arrivée, ainsi qu'une empreinte bancaire via notre site internet sécurisé ou par tout autre moyen de paiement sécurisé.

Retard

En cas de retard de plus de 15 minutes sans prévenance, la réservation ne sera plus garantie.

La Direction se réserve le droit de majorer la prestation de 30 % en cas de retard de plus de 20 minutes au-delà des horaires d'accueil habituel affichés (dernière prise de commande à 13h30 le midi et de 20h30 le soir) en raison des lois sur la majoration des heures supplémentaires du personnel.

Facturation

Le nombre de personnes confirmées sera la base de la facturation.

Si un Client utilisant une place assise ne consomme pas de plat à la carte, la Direction facturera la place assise égal à 15 € les midis en semaine et 18 € le soir et les week-end, en raison de la perte sèche de chiffres d'affaires.

Si une réservation arrive incomplète par rapport au nombre de couverts réservés, un forfait d'un montant égal au tarif de :

- 15 € par personne manquante les midis en semaine
- 18 € par personne manquante le soir et le week-end

sera facturé en raison du manque à gagner pour l'Entreprise.

Toute personne supplémentaire sera ajoutée à la facture si et seulement si la place restante dans le restaurant est possible.

Annulation tardive ou « no-show »

En cas d'annulation moins de 1 heure avant l'heure d'arrivée confirmée ou de « no-show », la Direction facturera le client :

- 15 € par personne manquante les midis en semaine
- 18 € par personne manquante le soir et les week-end.

Médiateur compétent :

Après avoir saisi le service contentieux du Gustalin et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 1 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtv.travel et dont les coordonnées postales sont les suivantes :

Médiation Tourisme et Voyage
BP 80 303 75 823
Paris Cedex 17

Mise à jour le vendredi 20 janvier 2023